

PLUS DE 30 ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN CERTIFICATION

Un organisme indépendant

L'Office de la distribution certifiée (ODC) est un organisme à but non lucratif, géré par un conseil d'administration composé d'éditeurs de journaux et de représentants du milieu de la publicité, du marketing et des affaires.

Une mission claire et utile

Fondé en 1976, l'ODC a pour mission de fournir aux annonceurs et aux planificateurs médias, des données certifiées sur la distribution des publications.

De nombreux membres

L'ODC regroupe actuellement 190 membres* à travers le Canada, dont 161 au Québec, majoritairement des hebdomadaires distribués gratuitement.

* Chiffres en date du 11 avril 2007.



OFFICE DE LA DISTRIBUTION CERTIFIÉE

1, Place Ville-Marie
Bureau 3000
Montréal (Québec)
H3B 4T9

Pour information :
Louise Godon
514 393-5139
Télec. : 514 393-5289

Courriel : info@odcinc.ca
Site Internet : www.odcinc.ca

Deloitte.
Samson Bélaire/Deloitte & Touche

Partenaires de l'ODC :



**L'ODC, le chien
de garde de vos
investissements !**



Pour des données
fiables sur la distribution
des publications
vendues et gratuites.



OFFICE DE LA DISTRIBUTION CERTIFIÉE

CE QUE L'ODC VOUS OFFRE

Pour vous permettre de prendre des décisions éclairées, l'ODC vous donne accès, sur son site Internet uniquement, à divers outils fournissant des renseignements pertinents pour chaque publication membre :

- **Le répertoire des membres**
- **La compilation de la distribution par codes postaux dans la zone de distribution de la publication**
Nombre d'exemplaires distribués pour chaque code postal incluant le nombre de résidences, de commerces et dépôts*.
- **La compilation de la moyenne de la distribution selon sa fréquence de parution**
Informations sur les tirages minimum, maximum et moyen sur une période de 12 mois avec le nombre hebdomadaire d'exemplaires distribués et non distribués.
- **Un profil de la distribution par mode de distribution**
Informations sur le nombre d'exemplaires distribués et sur le mode de distribution de la publication : par camelot, par courrier, en kiosque ou par dépôts, ainsi que le tirage total.

*Une publication dont le mode de distribution par dépôts est supérieur à 5 % de sa distribution totale, doit comptabiliser les exemplaires retournés, ces derniers n'étant pas considérés comme faisant partie des exemplaires distribués.

UNE MÉTHODOLOGIE QUI A FAIT SES PREUVES !

Pour assurer le travail de vérification de la distribution des publications vendues et distribuées gratuitement, l'ODC a conçu et a expérimenté avec succès une méthodologie qu'elle utilise depuis plus de trente ans et qui est régulièrement bonifiée.

Des vérificateurs externes reconnus

C'est à la firme bien connue Samson Bélaïr / Deloitte & Touche que l'ODC a confié le mandat de certifier les données de chacun de ses membres. Pour ce faire, les vérificateurs de Samson Bélaïr / Deloitte & Touche se rendent sur les lieux de la publication au moins tous les 18 mois afin d'effectuer cette vérification. Celle-ci comporte habituellement :

- Une revue des méthodes de distribution
- Des sondages et des confirmations auprès des imprimeurs et des distributeurs
- Une analyse de la distribution
- Des confirmations auprès des foyers qui reçoivent la publication
- Une conciliation globale du mode de distribution selon les régions et les clientèles desservies

NOUVEAU : DES VISITES SURPRISES !

En plus de la vérification habituelle, effectuée tous les 18 mois, les vérificateurs de Samson Bélaïr / Deloitte & Touche procéderont en cours d'année à des visites surprises auprès de publications. Cet exercice a pour but de continuer à assurer le maximum de fiabilité des données sur les publications membres de l'ODC.

LES CRITÈRES POUR ÊTRE MEMBRE DE L'ODC ?

Pour être membre de l'ODC, la publication qui en fait la demande doit se conformer aux conditions d'admissibilité suivantes :

- Éditer une publication depuis au moins 6 mois
- S'engager formellement à se conformer aux règlements, aux résolutions et au code de procédures de l'ODC
- Mettre à la disposition de Samson Bélaïr / Deloitte & Touche tous les documents et éléments nécessaires à l'opération de certification
- Payer la cotisation annuelle et la part sociale à l'ODC

QUAND VOUS VOYEZ LE LOGO DE L'ODC SUR UNE PUBLICATION, VOUS AVEZ L'ASSURANCE D'UNE DISTRIBUTION CERTIFIÉE !



OFFICE DE LA DISTRIBUTION CERTIFIÉE